



Grand Prix Guy Lazorthes [créé en 2015]

APPEL A CANDIDATURE 2022

L'Académie des sciences décernera, en 2022, le Grand Prix Guy Lazorthes d'un montant de **15.000 euros.**,

Prix triennal destiné à récompenser un(e) chercheur(se) français(e) ou étranger(ère) travaillant en France, pour des travaux remarquables dans le domaine de l'innovation biologique et médicale.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.**

Ils doivent comprendre :

- 1) le formulaire de candidature du Grand Prix Guy Lazorthes,
- 2) une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1 page),
- 3) un bref curriculum vitae (1 page maximum),
- 4) les principaux résultats scientifiques du(de la) candidat(e) (2 pages maximum),
- 5) la liste des principales publications (10 au maximum) : *3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent.*

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- **par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante**
muriel.touly-legros@academie-sciences.fr
selay.diakite@academie-sciences.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures à l'Académie des sciences :
le vendredi 25 février 2022

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Muriel Touly-Legros

Tél. : 01.44.41.43.79

ou Sèlay Diakité – Tél 01 44 41 45 76

Les données personnelles du(de la) candidat(e) seront collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre dépôt de dossier de candidature pour le prix cité ci-dessus. Les données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur les données. Vous pouvez faire valoir vos droits en nous contactant et en justifiant de votre identité. En cas de litige vous disposez du droit de saisir la CNIL. Toute demande d'effacement des données est susceptible d'empêcher l'exécution de la candidature à ce prix.

Lauréat.e.s précédent.e.s

Lauréat 2019 : Nathalie Cartier, directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, elle dirige une équipe à l'Institut du cerveau et de la moëlle épinière (ICM) à Paris.

Lauréat 2016 : Marie Dutreix, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, Institut Curie.